

NOVEMBRE 2011

Sud Energie

Les Pieds Nickelés de l'Investigation et la lâcheté de leurs Directions

Tout le monde ou presque a suivi les révélations sur le flicage informatique de Greenpeace France par les "excellents" services secrets d'EDF.

Nous avons également suivi de près l'audience du tribunal où ces faits ont été jugés. Il en ressort l'existence d'un véritable service secret aux mains d'entrepreneurs peu scrupuleux, service aux moyens importants dignes des mauvais films, qui s'arroge des droits totalement condamnables.

Nous avons observé la défense pitoyable de la Direction d'EDF expliquant que nos trois pieds nickelés auraient agi ainsi de leur propre chef. C'est ce qu'on appelle un lâchage en rase campagne, les cadres sup de cette entreprise n'ont qu'à bien se tenir, ils sauront qu'en cas "d'erreurs" nos dirigeants ne les soutiendront pas. Donc Mesdames, Messieurs, pas trop de zèle ! cela pourrait demain être retenu contre vous.

Quel que soit le point de vue qu'on puisse porter sur Greenpeace, qu'on ne s'y trompe pas : au-delà du ridicule, il s'agit ici d'une atteinte profonde à la vie démocratique.

Nous ne demandons pas que ce service soit plus discret ou plus efficace, nous voulons sa dissolution et que leurs activités passées soient portées à la connaissance de tous. De quelles missions était doté ce service, de quels moyens exacts disposaient-ils, quelles investigations opéraient-ils en direction des agents, des organisations syndicales des IEG, du monde associatif ?

De la transparence, encore de la transparence, c'est ce que nous voulons.

Nous, on trouve que les juges, les députés et autres élus de ce pays ne sont pas très curieux. Comment ne pas s'inquiéter qu'une grande entreprise, fleuron de l'Industrie française, utilise de telles méthodes ? On attend la suite avec intérêt ...

Position de SUD Energie sur la journée d'action du 17 novembre dans les IEG

La CGT annonce une journée d'action sur les rémunérations (salaires et pensions) dans les IEG le 17 novembre prochain.

Nous regrettons une nouvelle fois de ne pas être conviés à l'interfédérale, et nous n'en voyons pas la justification alors que d'autres organisations non représentatives – qui pour certaines ont eu moins de voix que nous aux dernières élections - y participent. Nous rappelons que Solidaires (dont nous faisons partie) fait partie intégrante de l'intersyndicale nationale depuis plusieurs années.

Nous partageons totalement le constat que l'évolution des salaires et des pensions, dans les IEG comme ailleurs, est profondément injuste. Depuis des années, l'évolution du SNB est inférieure à l'inflation, ce qui signifie que tous les ans, un jeune embauché gagne moins que le jeune de même profil embauché l'année précédente. Tous les ans également, les pensionnés perdent du pouvoir d'achat. Les directions tentent de masquer cela par des augmentations individuelles et une multiplication des primes, qui ne font qu'augmenter les inégalités, mettre en concurrence les salariés entre eux, rendre les rémunérations opaques et entraver toute action collective sur cette question. Par ailleurs, comme partout, les très hauts salaires continuent – eux – à augmenter bien plus rapidement que les autres.

SUD Energie réaffirme ses revendications en matière salariale :

un rattrapage immédiat : **400 euros pour tous et pas de salaire inférieur à 1600 € net par mois ;**

un mécanisme d'augmentation plus juste : **des augmentations et des primes et indemnités égales pour tous** et non en pourcentage du salaire¹, des taux d'avancement identiques dans tous les collèges ;

une **transparence totale sur la grille des rémunérations** de tous les salariés, avec une intégration dans le salaire des primes non liées à une contrepartie (ex : astreinte) et de l'intéressement dans le salaire.

Une application de la grille salariale à tous les salariés sous-traitants qui le souhaitent.

Pour défendre ces revendications, nous considérons qu'une nième journée d'action, sectorielle et non unitaire, n'est pas la bonne solution. Nous pensons que nos grèves doivent coûter au patron: les moyens d'action pour y parvenir, nous les connaissons, ils ne se résument pas à une journée d'arrêt de travail .

Alors que le Gouvernement vient d'annoncer un nouveau plan d'austérité qui consiste encore une fois à faire payer aux salariés, aux retraités, aux plus pauvres la crise dont ils ne sont pas responsables, SUD Energie s'associe pleinement à la démarche de Solidaires qui s'est adressée aux autres organisations syndicales pour proposer **d'engager ensemble une riposte au niveau nécessaire** : les 1% les plus riches, les marchés, l'oligarchie ne peuvent plus continuer à piller les richesses nationales.

¹ Nous considérons que lorsqu'un salarié à 4000 euros par mois voit son salaire augmenté de 10%, soit 400€ par mois, le salarié à 1500€ doit aussi avoir une augmentation de 400€ (et non de 150€, c'est à dire 10% de son salaire). De même, quand un cadre perçoit un remboursement de déplacement de 300€, un agent d'exécution doit également toucher 300€ pour le même déplacement..

Le tsunami viendra de l'intérieur

Suite à la catastrophe de Fukushima, l'autorité de sûreté nucléaire française se devait de rassurer nos concitoyens. En matière d'analyse des catastrophes nucléaires, il ne suffira pas cette fois-ci de dénoncer l'incurie du système soviétique, tant décrié pour le drame de Tchernobyl, parce que c'est bel et bien aujourd'hui le système occidental qui est en question. La faillite du soi-disant modèle japonais, l'exemple, la référence qui depuis plus d'une décennie a tant inspiré nos managers, non seulement change la donne, mais doit nous pousser à revoir toute la sûreté.

Les centrales soumises aux stress tests n'ont fait qu'accoucher d'une montagne de papiers. Rien de surprenant pour qui y travaille. Nous savons depuis belle lurette que notre organisation n'est pas capable de se remettre en question. Nous assistons depuis des années à une partie de ping-pong entre EDF et l'ASN sous l'arbitrage bienveillant du ministère de l'Industrie, l'accélération des échanges et la soudaine frénésie des « adversaires » seraient presque comiques si nous ne connaissions d'avance le résultat de la manche qui se joue aujourd'hui : la multiplication des contraintes et un alourdissement supplémentaire de l'organisation du travail.

Le personnel de l'entreprise, privé de parole est systématiquement mis à l'index par ce qu'il est convenu d'appeler les « facteurs humains ». Double, voire triple vérification du travail effectué par nos collègues (se contrôlant déjà eux-mêmes). Communication sécurisée façon perroquets savants. Multiplication des minutes d'arrêt jusqu'à la crampe, rien bien sûr au regard des montagnes de papiers à renseigner, d'autorisations, de signatures, et d'applications informatiques du même tonneau. Avec une organisation aussi prétentieuse que ridicule, au point de prédire les dix paramètres qu'il sera pertinent de surveiller parmi les centaines d'autres données regroupées en salle de commande, la question de savoir si notre TRAVAIL a encore un sens est dépassée depuis longtemps. Nous produisons du formalisme, une sorte de monstre bureaucratique et autophage, loin du véritable impératif de la sûreté nucléaire.

« Et le formalisme, ça n'a jamais fait le boulot, ça s'ajoute au boulot ». Et du boulot, après 10 ans d'économies au détriment de la maintenance, ce n'est pas ce qui manque. Il n'est pas rare que des agents effectuent 14, 16 heures voire plus dans la journée. La hiérarchie le sait, et souvent l'encourage. Le pointage

est falsifié, les heures réalisées au-delà de la législation du travail sont « officiellement » pointées sur d'autres jours en période calme. Il ne s'agit plus d'arrondir les fins de mois en réalisant quelques heures supplémentaires, certains arrivent facilement à doubler leurs horaires dans la même journée, cent soixante-dix heures en quinze jours... !

Nous n'encouragerons jamais une telle politique qui va de toute façon à l'encontre de l'intérêt des salariés

Rappelons-le : si le rôle de notre syndicat est bien de défendre les intérêts collectifs et individuels des salariés, ce n'est pas au détriment de leur santé ni de la sécurité des populations. C'est pourquoi nous alertons :

attention casse imminente !

Le personnel d'encadrement ne collecte même pas ses heures : zéro heure supplémentaire dans l'année !! C'est le chiffre avancé au comité d'établissement. Pourtant chacun le sait... Pour la plupart des cadres la journée commence à 6h30, 7h00 et se termine à 19h00 ou 20h00.

Les agents du service conduite en quart travaillent parfois onze jours de suite sans repos, plus de 60 heures par semaine ! Ils enchainent les remplacements les uns après les autres.

Des chefs d'exploitation, désignés comme garants et responsables de la sûreté, en plus de leur roulement en quart, participent à des réunions alors qu'ils travaillent de nuit : fin du quart à 6h30, réunion de 14h00 à 17h00, reprise du quart 20h30...

Les responsables des arrêts de tranches font des réunions en dehors des horaires de travail, grand progrès social, ils peuvent faire ces réunions par audio conférence depuis leur domicile !

La maintenance : le personnel d'astreinte enchaîne la journée de travail avec des interventions toujours plus urgentes.

Comment peut-on garantir un niveau de sûreté élevé dans nos centrales quand celles et ceux qui en ont la charge effectuent de tels horaires ?

Travailler dans de telles conditions sur du matériel sensible et important pour la sûreté est entré dans les mentalités et bon nombre d'entre-nous s'y sont habitués par résignation.

Nous dénonçons ces pratiques lors des différentes réunions du comité d'établissement et autres instances, mais la direction fait la sourde oreille. Elle tente de nous mettre en porte à faux vis-à-vis de nos collègues (qui pour des raisons diverses acceptent ce système : gain financier, espoir d'une promotion, volonté de terminer ce qui est commencé, manque d'effectif, ou tout simplement sentiment d'être investi d'une mission...) et tente de maintenir la paix sociale en encourageant les heures supplémentaires au détriment des augmentations de salaire.

Concernant les prestataires, le problème est pire encore. Quand nous faisons remonter un dépassement d'horaire avéré, la direction renvoie le problème au comité d'établissement de l'entreprise concernée, en sachant que le salarié ne fera aucune démarche, **par crainte de représailles**, et que nos syndicats EDF n'ont pas la possibilité légale d'intervenir dans ces entre-

prises, souvent « peu syndicalisées ». De plus, il arrive que des salariés prestataires, « des nomades du nucléaires » pour passer un week-end en famille réalisent un nombre d'heures important sur les premiers jours de la semaine pour terminer le travail plus tôt en fin de semaine. Ceci est possible lorsque ces salariés ont un travail bien précis à réaliser, l'entreprise concernée est payée pour réaliser une tâche, peu importe le nombre de personnes : comment peut-on dans ce cas agir sans pénaliser ces salariés déjà confrontés à des situations de travail peu enviables ?

Pourtant des solutions de contrôle de dépassement d'horaire existent : tous les salariés qui entrent et sortent du site badgent. Il suffirait de mettre en place un système de contrôle inopiné et régulier en présence de l'inspecteur du travail, des représentants du personnel et de la direction. La direction s'y refuse

« elle ne veut pas fliquer les agents » !! C'est le comble, on inverse les rôles : des syndicalistes qui demandent des contrôles !

Elle ne veut surtout pas qu'on découvre ces certaines d'écarts. Les arrêts de tranche se déroulent dans les délais impartis, uniquement, parce que les règles élémentaires du Code du travail en la matière sont bafouées.

L'enjeu économique est tel, que nos directions ont choisi de laisser faire, elles ferment les yeux sur les non-respects, et ce, en prenant le risque de fragiliser et la sécurité des salariés et la sûreté nucléaire.

Si un malheur arrive, elle dira qu'elle ne savait pas. Qu'elle n'a jamais demandé aux agents de réaliser de tels horaires, que ce sont des initiatives personnelles.

Il est vrai qu'aucun membre de la direction ne demande directement à un salarié de faire 16 heures dans la journée, c'est beaucoup plus subtil et de toute façon, elle feint de l'ignorer.

L'ASN n'a pourtant pas validé une note datée du 11 mai 2011, adressée par la direction de la production nucléaire (DPN) aux directeurs des CNPE : cette note interne laissait entendre que les arrêts de

tranche pouvaient être assimilés à des surcroits exceptionnels de travail et que des dérogations éventuelles seraient accordées.

Aujourd'hui, seuls les inspecteurs du travail en charge de nos installations nucléaires, et dépendants de l'ASN, pourraient mettre fin à cette situation (ou du moins, l'améliorer) : ils interviennent parfois, rencontrent nos directions sur le sujet, mais les résultats se font attendre !

Nous ne serons pas complices de ces pratiques et affirmons notre volonté de faire de la santé des salariés et de la sûreté nucléaire la priorité de nos luttes.

Fédération des syndicats SUD énergie



SUD Énergie a fait connaître son intention de représenter le personnel aux Conseils d'Administration des CMCAS.

Le résultat ne se fit pas attendre:

OBSTRUCTION IMMÉDIATE de la part des patrons de branche.

Nous affirmons que les activités sociales appartiennent aux agents et uniquement à eux. C'est aux travailleurs de décider, et non aux patrons de la branche des IEG.

La CCAS est depuis longtemps un moyen de pression des politiques sur le mouvement social français. C'est pour cette raison que nous désirons siéger dans les CA des CMCAS et de la CCAS.

Le 1% appartient aux électriciens et gaziers, et non pas au patronnat ou au gouvernement.

Nous sommes déterminés à nous battre afin de pouvoir vous représenter au mieux c'est pourquoi, nous serons au Tribunal d'Instance de Paris 2 le 23 novembre. Ne serait-ce que pour gagner le droit de déposer des candidatures

N'hésitez pas à nous contacter pour faire connaître votre sentiment sur le sujet.

Faites suivre, parlez-en, pour changer les choses **rejoignez-nous**

Communiqué SUD Énergie sur les déclarations de l'UFE et d'Henri Proglio

SUD Énergie est ravi d'apprendre qu'Henri Proglio et les patrons du secteur de l'Énergie, assénant des chiffres extravagants concernant le secteur du nucléaire, se préoccupent des questions de l'emploi et du prix de l'énergie.

Mieux vaut tard que jamais.

Nous allons donc pouvoir engager des négociations pour répondre aux revendications des salariés concernant l'emploi qui ne cesse de reculer depuis des années au sein des IEG.

Nous allons pouvoir également débattre de la question de la sous-traitance dans le secteur du Nucléaire et permettre l'intégration et la protection de l'ensemble de ces salariés.

Nous allons pouvoir mettre en oeuvre un plan d'amélioration des conditions de travail dans l'ensemble de nos industries.

Concernant l'évolution du prix de l'énergie, l'ensemble du patronat, qui ne cesse de réclamer la fin des prix régulés, devrait nous rappeler les promesses faites avant la libéralisation du secteur de l'Énergie.

Cette libéralisation, avec l'introduction de la concurrence, devait faire baisser les prix et améliorer les services rendus aux usagers. On attend toujours un bilan pourtant annoncé dans la Loi de 2004.

Sur les prix, le bilan est sans appel et s'alourdira dramatiquement si les tarifs régulés disparaissent. Qu'on revienne à un secteur 100% public, et cela permettra de financer en partie une transition énergétique nécessaire, d'obtenir une transparence sur les coûts de production et des orientations en matière énergétique dictées par autre chose que des intérêts financiers.

Quant à la qualité de service, les retours des usagers que nos militants et adhérents rencontrent dans le cadre de leurs activités professionnelles sont éclairants :

- pratiques commerciales toujours très douteuses, en particulier sur les tarifs régulés de la part des différents opérateurs,
- disparition des agences de proximité et difficultés à trouver autre chose que des boîtes vocales comme interlocuteur,
- avances importantes sur les consommations bien trop tardivement régularisées,
- coupures toujours conséquentes,
- investissements largement insuffisants sur l'ensemble des infrastructures.

Nous sommes persuadés que nos patrons maintenant conscients de ces problèmes vont s'engager, après rencontre avec les associations d'usagers et des salariés, dans l'amélioration de ces services.

SUD Énergie est impatient de participer à ce grand chantier.

DERNIÈRE MINUTE, condamnation d'EDF au pénal

La société EDF a été condamnée jeudi à une amende pénale de 1,5 million d'euros pour piratage informatique. Les deux plus hauts responsables de la sécurité du géant du nucléaire français ont en outre été frappés de prison ferme. Déclarés coupables, ils ont été condamnés à trois ans de prison, dont six mois fermes pour Pierre-Paul François et un an ferme pour Pascal Durieux. Ce dernier est frappé en outre de 10.000 euros d'amende.



Fédération des syndicats SUD Énergie. 144 boulevard de la vilette 75019 PARIS
www.sudenergie.com ou **Facebook SUD énergie**
responsable de la publication: jerome.schmitt@sudenergie.com

Pour adhérer ou créer votre syndicat SUD énergie:
Anne Debregeas 06.83.55.10.47 anne.debregeas@edf.fr
Jérôme Schmitt 06.01.83.93.16 jerome.schmitt@sudenergie.com

